



Ministère des affaires étrangères et européennes

Déclaration du porte parole en date du 22 janvier 2009

=== PASSEPORT **BIOMETRIQUE** ===

' 'LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES VA DELIVRER LE NOUVEAU PASSEPORT **BIOMETRIQUE** DANS SON RESEAU DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE. IL FERA AINSI BENEFICIER LES 1,4 MILLION DE FRANCAIS RESIDANT A L'ETRANGER ET INSCRITS SUR LE REGISTRE DES FRANCAIS ETABLIS HORS DE FRANCE DES GARANTIES QUE CONSTITUE CETTE NOUVELLE PROCEDURE EN TERMES DE SECURISATION DES TITRES DE VOYAGE ET DE LUTTE CONTRE L'USURPATION D'IDENTITE .

LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES COMMENCE DONC A RECEVOIR LES PREMIERES DEMANDES DE PASSEPORT **BIOMETRIQUE** QUI ONT ETE DEPOSEES AUPRES DU CONSULAT GENERAL A BRUXELLES, POSTE PILOTE DEPUIS LE 20 JANVIER.

APRES BRUXELLES, 10 AUTRES POSTES POURRONT RECEVOIR LES DEMANDES DE PASSEPORT **BIOMETRIQUE**, DEBUT FEVRIER : AMMAN, BANGKOK, CASABLANCA, DAKAR, ISTANBUL, LA PAZ, PEKIN, PONDICHERY, PORT AU PRINCE ET SAN FRANCISCO.

CE DISPOSITIF SERA ELARGI A L'ENSEMBLE DES AMBASSADES ET CONSULATS ENTRE LE 15 AVRIL ET LE 28 JUIN, DATE LIMITE FIXEE PAR LE REGLEMENT EUROPEEN.

NOS COMPATRIOTES RESIDANT A L'ETRANGER DOIVENT EFFECTUER DEUX DEMARCHES : LORS DU DEPOT DE LA DEMANDE, AFIN DE RECUEILLIR LEURS EMPREINTES, ET LORS DE LA REMISE DU PASSEPORT AFIN QUE SOIT VERIFIEE LA CONCORDANCE DES EMPREINTES AVEC CELLES FIGURANT DANS LA PUCE ELECTRONIQUE.

NOUS ETUDIONS LES MOYENS DE LIMITER LES DEPLACEMENTS POUR LES FRANCAIS QUI RESIDENT PARFOIS LOIN D'UNE AMBASSADE OU D'UN CONSULAT GENERAL. CERTAINS POSTES DEVRAIENT AINSI DISPOSER A TERME DE DISPOSITIFS MOBILES DE RECUEIL DES DONNEES.

CE PROJET, QUI ENTRE DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION DE NOTRE RESEAU DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE, EST MENE EN ETROITE COLLABORATION AVEC L'AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES. ' '

Paris le 22 janvier 2009